

DAAC Limoges : Ecole & Cinéma Haute-Vienne

Ce dispositif est ouvert aux élèves de toutes les écoles de la Haute-Vienne. Pour s'y inscrire, un projet EAC est à compléter dans Adage avant le 30 septembre 2022.



LE PROJET

Description :

Ecole et cinéma est un dispositif national mis en œuvre par l'association « Passeurs d'images ». Ce dispositif qui s'inscrit dans le parcours artistique de l'élève, a pour but de faire découvrir aux enfants d'école élémentaire le cinéma en tant qu'art.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Cinéma, audiovisuel

Partenaires :

Cinémathèque de Nouvelle Aquitaine ; salles de cinéma : Ciné-Bourse St Junien, Le Rex St Léonard de Noblat, Arévi St Yrieix la Perche, Grand Ecran Centre et Ester Limoges, Le Cinéma Le Dorat, Le Jean Gabin Eymoutiers, Le Lux Bellac, Le Colisée Châteauneuf la Forêt, Le Club Peyrat le Château, Itinérant Ciné-Plus.

Articulation avec un projet 2d degré :

Oui, si le film de liaison proposé est choisi (*Le Magicien d'Oz*, de Victor Fleming)

Non, autrement.

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Conseiller pédagogique référent : Karine TEXIER, CPD arts visuels

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Coordination EN : Karine TEXIER, conseillère pédagogique

Coordination cinéma : CinéBourse de Saint-Junien

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Visionner 3 films du catalogue « école et cinéma » par an dans une salle de cinéma de proximité (programmation autour d'une thématique et reflétant la diversité du cinéma) Voir une œuvre cinématographique au cinéma et s'approprier la salle comme lieu de pratique culturelle, de partage et de lien social.



Pratiquer :

Avoir une pratique de regardeur et de critique de films ; exploiter le film selon des axes variés (propositions pédagogiques sur le site EEC87) ; explorer la malle pré-cinéma (malle en prêt au Point Arts) ; participer à un atelier autour de l'image (atelier proposé par la Cinémathèque et une artiste, 8 ateliers proposés pour le département)

Connaitre :

Le langage cinématographique, les différents genres et formes, les métiers du cinéma

Restitutions envisagées :

A disposition : padlet pour chaque film permettant une mutualisation des pratiques

Etapes prévisionnelles :

Entre le 1 juin et le 30 septembre : inscription au dispositif via Adage

Courant septembre : prise de contact par la DSDEN87 et CINEBOURSE avec les écoles inscrites dans Adage pour l'opérationnalisation du dispositif.

Projection de 3 films dans l'année, avec la thématique « A la rencontre de l'Autre » :

- 1^{er} trimestre : Mon voisin Totoro, de Hayao Miyazaki
- 2^d trimestre : Où est la maison de mon ami ? de Abbas Kiarostami
- 3^{ème} trimestre : Le magicien d'Oz, de Victor Fleming (liaison CM2-6^{ème}) ; Fantastic Mr Fox, de Wes Anderson

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Un exemplaire par élève du livret « Mon cahier de cinéma » pris en charge par l'association Passeurs d'images.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Déplacements au cinéma du secteur et entrée du cinéma : 2.50 par élève.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

Pour en savoir plus : Site école et cinéma 87 -> <http://ecoleetcinema87.iahautevienne.ac-limoges.fr/>

Contact : programmation@cenebourse.fr karine.texier@ac-limoges.fr